

Recherches sociographiques



De la durée des institutions

Albert Faucher

Volume 30, numéro 2, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056440ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056440ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Faucher, A. (1989). De la durée des institutions. *Recherches sociographiques*, 30(2), 249–271. <https://doi.org/10.7202/056440ar>

Résumé de l'article

Trois institutions du Québec ont célébré en 1988 leur cinquantenaire: Agropur, la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et La Laurentienne. À cette occasion, autant de livres d'histoire racontent leur naissance, leur croissance et les circonstances de leur développement : celui d'un sociologue de l'Université Laval pour Agropur, celui d'un journaliste-écrivain pour La Laurentienne et, pour la Faculté de Laval, celui d'un groupe de ses professeurs. Après un aperçu du contenu et de la facture des trois ouvrages, nous montrerons que l'insertion de ces institutions dans la durée québécoise nous aide à leur découvrir ressemblance, quant à leur motivation originelle, quant aux conditions de leur devenir et, pourquoi pas, quant à leur orientation future. L'auteur se demande si elles ont suffisamment conscience de leur commune destinée, et pourquoi n'accorderaient-elles pas plus d'importance à la prospective.

DE LA DURÉE DES INSTITUTIONS

Albert FAUCHER

Trois institutions du Québec ont célébré en 1988 leur cinquantenaire : Agropur, la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et La Laurentienne. À cette occasion, autant de livres d'histoire racontent leur naissance, leur croissance et les circonstances de leur développement : celui d'un sociologue de l'Université Laval pour Agropur, celui d'un journaliste-écrivain pour La Laurentienne et, pour la Faculté de Laval, celui d'un groupe de ses professeurs. Après un aperçu du contenu et de la facture des trois ouvrages, nous montrerons que l'insertion de ces institutions dans la durée québécoise nous aide à leur découvrir ressemblance, quant à leur motivation originelle, quant aux conditions de leur devenir et, pourquoi pas, quant à leur orientation future. L'auteur se demande si elles ont suffisamment conscience de leur commune destinée, et pourquoi n'accorderaient-elles pas plus d'importance à la prospective.

Trois organismes célébraient en 1988 leur cinquantenaire : Agropur, la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et La Laurentienne. Tous trois ont joué un rôle marquant dans la société québécoise. Apparus la même année, dans une même conjoncture socio-économique et sous l'inspiration d'une nouvelle idéologie patriotique, ils visaient, chacun à sa manière, des buts semblables : rassembler des citoyens, faire appel à leur sens des responsabilités, les inviter à prendre leurs propres affaires en main, et faire bon usage des moyens matériels et intellectuels de leur propre milieu pour engager la promotion économique et sociale du peuple canadien-français. Que furent ces trois institutions ? Que sont-elles devenues ? Elles répondent elles-mêmes à nos questions, car chacune, à sa façon, a écrit son histoire.

I. TROIS RÉCITS DE CINQUANTAIRE

Quand je considère
la petite durée de ma vie [...]]
(PASCAL, *Pensées.*)

A) *Agropur*

Dans un ouvrage bien écrit, bien documenté et bien illustré, Claude Beauchamp (1988), professeur de sociologie à l'Université Laval, raconte et explique comment la Société coopérative agricole du canton de Granby, lancée en 1938 par quatre-vingt-huit cultivateurs des Cantons-de-l'Est ayant souscrit un avoir social de 4 000 \$, deviendra, sous la nouvelle raison sociale d'Agropur (1979), une association de quelque six mille sociétaires employant 2 600 personnes et mobilisant un capital de 80 millions.

Dès le commencement, la Coopérative de Granby s'était donné, contrairement à ce que la tradition eût normalement imposé, une mission « transparoissiale » ou régionale : l'approvisionnement de la ferme en grains et en moulées, suivi de l'ouverture d'une beurrerie en 1940. Dix ans plus tard, c'est une industrie laitière déjà diversifiée qui génère des ventes de un million de dollars et qui dépasse en importance toutes les coopératives à base locale. L'affiliation d'une vingtaine d'entreprises « extracantonales », en 1954, la prépare à ouvrir une usine à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, près de Drummondville ; et en 1956, une entente avec la maison Kraft l'amène à se lancer dans la fabrication du fromage de Cheddar. Dans le contexte de l'époque, ce mouvement d'expansion n'allait pas du tout de soi.

C'est pourtant faire un véritable acte de foi que d'assigner à la coopération agricole une tâche aussi lourde, au début des années cinquante, car la grande majorité des coopératives engagées dans la transformation laitière sont alors de petites unités, sans dynamisme et sans moyens, habituellement endormies dans la production de beurre. (P. 126.)

Nouvel élan durant les années soixante : la Coopérative englobe dans son réseau celles de Joliette, de Saint-Casimir, de Coaticook, de Plessisville, l'usine Crino de Sainte-Anne-de-La Pérade, une entreprise ontarienne, Mil-Ko, et va jusqu'à ouvrir une unité d'emballage de lait en poudre à Taiwan, en Chine nationaliste. Chiffre d'affaires de 1971 : quatre-vingts millions.

Au plan administratif, la corporation instaure ensuite un nouveau système de délégation qui lui permet d'acheter plusieurs laiteries locales et de diversifier davantage la transformation du produit laitier. Elle avale les usines Leclerc, Poupart, Grenache, Saint-Alexandre ; elle obtient la franchise Yoplait du groupe français Sodima ; elle achète la division de la crème glacée de Lowney's, la laiterie de J.-J.-Joubert, les Fromagers de Vaudreuil (bries et camemberts) et, au début des années quatre-vingt, la Fromagerie d'Oka, de même que Dalpé &

Frères. Durant la dernière décennie, Agropur ouvre encore de nouveaux secteurs (transport, boissons gazeuses, charcuterie) et fonde la coopérative Excel pour regrouper ses services de meunerie et de quincaillerie. Autant dire qu'elle joue dans l'agriculture québécoise un rôle d'avant-garde.

Les ventes d'Agropur se chiffrent maintenant à huit cents millions de dollars : un géant ! Comment y est-on arrivé ? C'est ce que le sociologue Beauchamp nous explique : en comptant sur les ressources du milieu et la concertation des efforts, sous la direction d'hommes courageux et intelligents, avec le support des agronomes du Ministère de l'agriculture de la province. Tous conçoivent la coopération comme un instrument de développement économique et travaillent dans un esprit de fierté patriotique, ce qui les incline à miser sur l'autofinancement. Agropur, exemple de coopération et d'«intercoopération», n'est pourtant pas à l'abri des rivalités ou même des chicanes. Un exemple : «à partir du milieu des années soixante, la Coopérative doit [...] affronter l'offensive du syndicalisme agricole qui veut imposer à Granby et aux autres coopératives laitières l'application d'un plan conjoint». (P. 121.) Mais, comme Beauchamp le suggère (pp. 222-224), on discerne dans cette forme de conflit deux conceptions complémentaires d'«entreprenariat» agricole.

B) *La Faculté des sciences sociales*

L'École des sciences sociales, politiques et économiques, devenue en 1943 la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, s'est donné elle aussi une histoire à l'occasion de ses 50 ans, ouvrage collectif auquel ont collaboré Eugène Bussière, Gérard Dion, Jean-Charles Falardeau, Nicole Gagnon, Hubert Laforge, Napoléon LeBlanc, Vincent Lemieux, Jean-Yves Lortie, Simone Paré, Marc-Aurèle Thibault, James Thwaites et Marc-Adélar Tremblay. (FAUCHER, 1988.)

Ils sont peu nombreux à s'inscrire en sciences sociales à l'automne de 1938, mais, pour l'époque, la présence d'une cinquantaine d'étudiants dans un programme sans débouchés professionnels semble déjà paradoxale. La nouvelle école niche dans l'amphithéâtre de la Faculté de droit, provisoirement bien entendu, et elle n'a comme enseignants que des chargés de cours faiblement rémunérés. Son directeur, le père Georges-Henri Lévesque, loge au monastère des Dominicains et reçoit mille dollars d'honoraires par année ; le budget de l'École ne dépasse guère 30 000 \$; et les étudiants, eux, sans faire le vœu de pauvreté, savent la supporter, car ils ont connu la vie dure de la Dépression des années trente. L'École va s'établir au 2, rue de l'Université, à l'automne de 1939, dans une maison réaménagée à ses fins ; elle y restera jusqu'en 1961, alors qu'avec ses deux cents étudiants, elle emménage sur le nouveau campus, à Sainte-Foy, dans le pavillon de la Faculté de génie, encore en attendant.

Le programme des années 1938-1943 comporte deux types d'enseignement : d'une part, un côté pratique qui guide les étudiants vers les mouvements d'organisation socio-économique, d'autre part, un côté plus théorique (philosophie, droit, histoire) qui les oriente, soit vers des professions encore inexistantes, soit vers des études spécialisées... qu'on ira poursuivre en dehors du Québec, en économique, en sociologie, en relations industrielles, en service social, etc. Notons enfin que, dès ses premières années, l'École donne des cours du soir sur la coopération et des cours par correspondance. À partir de 1943, la nouvelle faculté se donne une structure départementale, mais en conservant un tronc de cours communs ; dans les années 1960, à mesure que se développe la méthodologie des spécialisations, les départements ne trouveront plus de place pour ces cours dans leurs programmes, et les étudiants devront choisir leur orientation dès l'inscription, au sortir du collège.

Le dernier chapitre du livre fait le bilan à ce jour : « la Faculté des sciences sociales de Laval, c'est quoi, en 1988 ? » C'est un ensemble de départements et d'écoles qui se partagent l'étude de la vie sociale et la formation d'environ quatre mille étudiants distribués approximativement comme suit : 24% en relations industrielles, 16% en politique, 10% en sociologie, autant en économique et 5% en anthropologie (pour ce qui est des départements) ; 20% en service social et 15% en psychologie (pour les écoles). La Faculté compte une couple de cents enseignants ; son budget annuel se chiffre à une quinzaine de millions de dollars ; les subventions de recherche, à quelque quatre millions.

La structure et la composition de l'ouvrage porte la marque de l'évolution de l'organisme vers la spécialisation. Chaque collaborateur y fait l'histoire de son département ou de son école en gardant le cap sur l'enseignement et la recherche, ce qui donne au livre un peu de sécheresse et de sévérité. Certes, l'essentiel s'y trouve, mais la coïncidence entre l'évolution de la Faculté et celle de la société n'est pas mise en relief : ainsi, l'augmentation spectaculaire du nombre des inscriptions se fait différemment selon le département ou l'école (le maximum s'atteint en 1976 pour anthropologie, sociologie et science politique, en 1980 pour économique, en 1984 pour relations industrielles, et en 1988 pour psychologie et service social). Cette variation semble ne pas être étrangère aux conditions socioculturelles du Québec, mais c'est un aspect que nos auteurs ne soulèvent point.

C) *La Laurentienne*

La Laurentienne, compagnie d'assurances, célèbre aussi son cinquantenaire en publiant son histoire. L'auteur, Pierre Godin (1988), journaliste et diplômé en science politique de l'Université Laval, n'en est pas à son premier récit d'aventures et de conquêtes, puisqu'il a écrit, entre autres, *Daniel Johnson, la difficile recherche de l'égalité* et *Daniel Johnson, la passion du pouvoir* (tous

deux en 1980), ainsi que *La lutte pour l'information* (1981). Les thèmes de la lutte et de la passion s'annoncent dès les propos liminaires :

Restaurer l'économie nationale en s'emparant des capitaux canadiens-français qui coulent comme une hémorragie vers « l'étranger » par le système veineux de l'assurance vie, voilà l'idée maîtresse qui guide Joseph-Aristide Tardif et Gaspard-Arthur Carette, deux Beaucerons entreprenants et entêtés, beaux-frères en plus. On voit déjà poindre la chicane de famille. Des origines à la Révolution tranquille, à travers les méandres passionnants des premiers pas, la « Compagnie du peuple » édifie avec une ferveur de croisé les bases du futur empire laurentien. (P. 14.)

Le récit s'amorce sur un mode biographique : qui sont donc ces fondateurs ? Approche opportune, sans doute, mais impertinente par moments, surtout lorsque l'auteur afflige le président fondateur de qualificatifs grotesques et va fouiner dans sa vie conjugale pour dénigrer son épouse. Pareil bavardage risque d'indigner le lecteur et de miner la crédibilité de l'auteur. Heureusement, la suite reprend un ton plus convenable et devient si captivante qu'on trouve difficile d'en ajourner la lecture. On croirait lire un roman russe à personnages nombreux et de tempéraments plutôt difficiles. L'auteur les fait parler en réaménageant les enregistrements d'origine à sa façon, sans se mettre en frais de préciser qui a dit quoi et quelle documentation le justifie, contrairement à l'usage ordinaire des historiens. Bref, il traite l'information à la manière d'un romancier de sorte que la valeur historiographique de sa narration s'en trouve compromise. Peut-être faut-il supposer, à sa décharge, que La laurentienne a négligé l'archivage de ses papiers ? Si tel est le cas, il aurait dû nous en prévenir. Enfin, oublions ces lacunes et supposons encore qu'il a utilisé à bon escient la méthode de l'entrevue, puisqu'il se devait avant tout d'interroger les pionniers et les témoins de l'aventure en cause, comme c'est souvent le cas lorsqu'on veut retracer l'histoire d'une entreprise.¹

Qu'est-ce que La Laurentienne ? Une « compagnie d'assurance vie » qui, par acquisitions successives, a constitué Le Groupe La Laurentienne, lequel a mis sur pied la Corporation du Groupe La Laurentienne, un *holding* inscrit en Bourse. Cette société de portefeuille a pour fonction de canaliser le flux des capitaux, d'administrer les entreprises du Groupe dont l'actif consolidé dépasse aujourd'hui les 15 milliards. Empire financier, La Laurentienne ne déteste point se réclamer de ses humbles et difficiles commencements, comme dans son rapport annuel de 1987 :

Au Royaume-Uni, aux États-Unis, ou à Hong-Kong, les compagnies membres du Groupe La Laurentienne incarnent à leur façon le rêve des fondateurs, transposé pour satisfaire les impératifs d'une économie dorénavant sans frontières.

1. On pense ici à certains types d'histoires orales (B. BROADFOOT, 1973 ; 1977) d'un genre inspiré de l'école de l'Université Columbia. Mais l'histoire de La Laurentienne diffère en ceci que son auteur va chercher chez ses informateurs des matériaux qu'il organise à sa façon ; elle ne s'apparente pas pour autant au type *Business History* des écoles américaines d'administration.

Si aujourd'hui, le regard de La Laurentienne peut embrasser des horizons aussi lointains, c'est parce qu'elle bénéficie du promontoire érigé, pendant cinq décennies, par quelques générations de gestionnaires qui, chacune à sa façon, ont incarné les bases mêmes du rêve original : la vision et la confiance, sources d'engagement et de réussite.

À ses débuts, la corporation n'en mène pas si large : sa pauvreté paraît un peu ridicule, suspecte même. Dans le monde québécois de l'assurance vie, dominé par quelques puissantes sociétés anglaises (la Sun Life, au premier chef, dont un des actuaire devindra même surintendant provincial des assurances), on se demande si une poignée de *natives* francophones en mal de nationalisme économique arriveront jamais à diriger convenablement leur entreprise dans un secteur auquel ils sont plus ou moins initiés. En fait, leur succès sera suffisant pour susciter, vingt ans plus tard, la convoitise de quelques authentiques spéculateurs capitalistes. Mais nous anticipons.

La première phase de la compagnie, celle des défricheurs disons, se passe sous l'austère présidence du docteur Tardif. L'affaire se présente comme une des « nôtres », menée par les nôtres, pour les nôtres, dans la note patriotique de « l'achat-chez-nous ». La culture d'entreprise, dirait-on aujourd'hui, est à l'image de son environnement ethnique : paternaliste, « communautariste », fermée sur elle-même. Le bilan de La Laurentienne affiche quand même un actif de 17 millions de dollars, après vingt ans d'existence. Les détracteurs d'hier lui trouvent alors suffisamment de grâce pour entreprendre des manœuvres pour s'en emparer. Pour la protéger des aléas du marché financier, Tardif en transforme la base juridique, de compagnie à fonds social en mutuelle, laquelle devient, du coup, inaliénable propriété de l'ensemble de ses assurés (de « nos » rangs).

Après, début 1960, le vent tourne. L'atmosphère est aux ambitions capitalistes et transnationales, celle de la prédation des entreprises entre elles ; à l'intérieur, sonne l'heure de la ramification, de la « complexification », et en même temps, celle des tensions : voilà qu'on se met à parler d'avant-garde et d'arrière-garde, du besoin de « visions nouvelles ». L'esprit du temps, contestataire, y met en question le style traditionnel d'administration. Mais l'avant-garde, il faut le dire à sa louange, demeurera respectueuse de son arrière : elle passera « de la mitaine à l'ordinateur » (p. 259) sans y perdre l'esprit de participation qui inspirait les pionniers, sauf que le vocabulaire de « la coordination des ressources humaines » remplacera celui que suggérait l'esprit de famille. Le récit de Godin en témoigne bien : il fait état d'un souci permanent pour les relations humaines dans l'entreprise qui n'est jamais tant une structure abstraite que l'œuvre personnelle des hommes qui y travaillent, l'organisent en équipe et l'orientent en fonction des désirs, des ambitions et des besoins d'êtres humains en chair et en os. Cette constante traverse les phases du développement de La Laurentienne, autant que les trois types de leadership qui s'y sont succédés.

Le président Tardif lui-même, premier de la génération des défricheurs, a su passer la main. Le vingt-cinquième anniversaire de l'organisation (1963) marque chez lui le début d'un cheminement difficile au terme duquel il fait élire Jean-Marie Poitras assistant à la présidence et Guy Hamel directeur général (au grand scandale des anciens qui les voient comme des arrivistes). Finie « l'ingérence du père dans le travail de ses enfants » ! fini le « chaos dans la circulation de l'information » ! (P. 224.) C'est pourtant à ces recrues que revient, pour une bonne part, le mérite d'avoir su assurer dans la dignité, et sous la présidence de Tardif, la transition au nouveau style de gestion. Godin paraphrase ainsi la manière dont l'héritier Poitras concevra le virage :

Selon lui, La Laurentienne passe momentanément par une phase de contestation, mais cette compagnie bâtie à la fin des années 30 sur une idée qui collait au nationalisme du temps a été très bien administrée, souvent avec les moyens du bord, par des hommes d'une honnêteté scrupuleuse qui ont eu le sens de la gestion, de l'économie, des contrôles, de la justice pure et dure, mais justice tout de même. Son potentiel est fabuleux, mais encore faut-il changer d'époque et de mœurs, sortir du cloître dans lequel la génération des pionniers a fini par enfermer tout le monde. L'heure est maintenant arrivée de faire passer La Laurentienne du stade de l'enfance surprotégée à celui de l'âge adulte. L'organisme est fondamentalement sain, mais il faut développer ses muscles. Et risquer. (Pp. 222-223.)

L'équipe du nouveau président aura un ton plus ambitieux qui va imprimer à l'entreprise un esprit de conquête. Elle amorce un processus hardi d'achat et de fusion d'entreprises qui conduira à la formation de la Corporation du Groupe La Laurentienne sur laquelle la mutuelle d'assurances exercera un contrôle majoritaire. Et c'est ainsi que la compagnie régionale d'autrefois devient une multinationale. La progression évoque la fable de la grenouille et du bœuf (chap. 14), sauf que La Laurentienne entend bien déjouer le destin de l'ambitieux batracien en se mettant au pas des techniques de pointe et en observant les règles d'efficacité et de rentabilité d'une société moderne.

Une troisième équipe, celle de Claude Castonguay, fera l'histoire de la dernière décennie. Elle se donne pour buts d'assimiler les acquis des quinze dernières années, d'élaborer une stratégie de développement d'envergure internationale et d'établir des règles de découplage des succursales financières. Que s'est-il donc passé dans le monde de l'assurance et des opérations bancaires qui rende archaïque le statut légal des établissements ? D'abord l'État s'est approprié une part du marché de l'assurance : il a mis sur pied un régime de rentes, l'assurance automobile, un régime d'épargne-retraite, et quoi d'autre ; puis les banques sont entrées dans le marché des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires de sorte que la position relative des assureurs s'y trouve radicalement modifiée et que l'argument de l'agent d'assurances comme mode d'épargne ne fait plus le poids. Et donc, pour la compagnie d'assurances, il y a un défi à relever : comment « prendre pied dans les services bancaires et fiduciaires » ? comment débarrasser l'entreprise de son carcan légal ? La carrière politique de Castonguay lui avait appris qu'on peut changer une législation.

Ainsi, depuis 1980, s'annonce une montée du décloisonnement des fonctions bancaires et fiduciaires. La Laurentienne qui a lutté pour l'obtenir y trouve son compte, bien entendu.

Ces trois histoires nous rappellent que nos institutions commerciales, coopératives, scientifiques ou universitaires plongent leurs racines dans un même terreau, qu'elles font appel à des ressources interdépendantes, qu'elles se côtoient souvent dans la poursuite de leurs idéaux respectifs, qu'elles ont commune vocation d'entraide; et que, pour toutes ces raisons, il peut être opportun de les replacer dans leur durée et, par la même occasion, d'examiner cette « société distincte » qui les a engendrées, nourries et fortifiées.

II. L'IDÉAL DES COMMENÇANTS

Toute durée bien constituée
doit être aussi pourvue
d'un commencement nettement distingué.

(Gaston BACHELARD, *Dialectique de la durée.*)

Si la durée d'une institution s'inscrit dans une étendue de temps plus longue, une institution québécoise participera de l'histoire du Québec. S'agit-il d'un organisme cinquantenaire, c'est seulement une portion limitée de la durée québécoise qu'il faut considérer. Autant dire qu'on entreprend d'étudier une œuvre encore inachevée, et qu'on lui demande de se raconter et de nous dire par quelles étapes successives elle est passée, quels changements elle a subis pour en arriver à ce qu'elle est devenue. C'est vouloir écrire sur le vif une histoire encore en travail, et ce n'est pas facile, d'abord parce que, la perspective manquant, le poids du présent impose au récit une tournure apologétique, et puis, si à l'absence de recul s'ajoute une insuffisance documentaire, alors la nécessité de recourir aux témoignages des vivants, pionniers, ou même artisans encore à l'œuvre, risque d'accentuer cette tournure.

À propos d'archives, il faut dire que les entreprises québécoises n'ont pas fait grand cas de classer leurs papiers, contrairement aux communautés religieuses; il faut dire aussi que les Archives nationales du Québec ne les y incitaient guère. Apparemment, la situation s'est beaucoup améliorée depuis une vingtaine d'années, grâce à la nouvelle politique archivistique du gouvernement, grâce aussi à l'effort des universités, mais il reste encore beaucoup à faire pour sensibiliser nos corporations à l'importance d'une participation active en ce sens. Heureusement, si on en use à bon escient, les entrevues des contemporains peuvent compenser les lacunes documentaires; et c'est pour cette raison sans doute que le recours à pareils témoignages, ce qu'on appelle aujourd'hui « l'histoire orale », a pris de la vogue depuis quelques années. Ce procédé s'avère d'autant plus important de nos jours que les moyens de transport et de

communication, en facilitant la rencontre personnelle et la communication orale, réduisent l'usage de l'écrit.

À l'âge électronique, la tradition orale nous apporte ce qu'aucune pièce d'archives ne peut donner, à savoir l'interprétation et la passion des informateurs, le récit des événements incarnés dans ceux-là mêmes qui les ont vécus. Même s'il a la mémoire sélective, l'acteur a le privilège, qui donc le nierait, de nous dire pourquoi et comment il a influencé le cours des événements, de révéler ses motivations, ses intentions, ses idéaux, ses ambitions, ses appréciations des autres et, pourquoi pas, ses jugements anticipés de l'histoire qu'on écrira plus tard à son sujet ? Et tout ce qu'il aura raconté fera partie intégrante de l'histoire à venir, même si tout ça, dans une perspective nouvelle, peut revêtir une autre signification et paraître insuffisant. C'en est assez pour comprendre l'accueil que font aux autobiographies les historiens et les archivistes. Car le genre autobiographique aura toujours une grande utilité, dût-il prendre l'allure d'un récit de jeunesse revu et corrigé dans la vieillesse.

Les trois ouvrages dont on parle portent plus ou moins la marque de la tradition orale, soit que leurs auteurs aient participé aux événements, ou qu'ils aient eu recours aux relations des acteurs encore en poste. Tel nous semble le biais historiographique des institutions qui, loin d'avoir terminé leur durée, évoluent encore. Il en résulte une certaine difficulté de composition. D'une part, le récit tend à prendre la forme d'une justification du progrès et du succès présent et, d'autre part, les préalables à la fondation de ces entités s'y trouvent circonstanciés de façon à masquer l'idéologie ou la force de rassemblement qui les ont fait naître. Par conséquent, on trouve difficile de retracer le lien de fidélité qui relie l'idéal des commençants à la complaisance des contemporains.

Si les auteurs ont bien dégagé les caractères distinctifs des trois organismes qui nous intéressent, et la signification historique de leur création, il reste beaucoup à dire encore sur les conditions socio-économiques du nouveau coopératif, sur la conversion du nationalisme québécois à des objectifs économiques et sur l'orientation de l'enseignement universitaire vers les sciences naturelles et sociales, après 1930.

A) *Le nouveau coopératif*

Tout en présentant la Société coopérative agricole du canton de Granby comme élément de l'ensemble québécois dont elle se sent solidaire et dont elle reçoit support d'ailleurs, Beauchamp n'oublie pas de définir ses antécédents régionaux, car c'est dans les Cantons-de-l'Est que sont apparues les premières manifestations de l'esprit coopératif agricole. Et à cet égard, il convenait d'insister sur l'œuvre d'un éducateur et propagandiste, l'abbé J.-B.-A. Allaire, curé d'Adamsville, comté de Shefford. (C. BEAUCHAMP, 1979.) C'est là qu'il mit sur pied, en 1903, la première coopérative en agriculture et il en a fondé six autres

avant son voyage d'études en Europe en 1914. On en comptait une trentaine dans l'Estrie en 1916, et la progression allait continuer de façon alarmante jusqu'en 1920 : c'était plus que n'en pouvaient animer et administrer les citoyens de la région. La plupart disparurent, faute de connaissances techniques et administratives

L'enseignement d'Allaire se situe du côté théorique (et doctrinal) plutôt que pratique. Par son influence, le Collège agricole de Saint-Thomas-d'Aquin de Saint-Hyacinthe, fondé en 1914, devint le Collège agricole et coopératif (cours sur la coopération), et fut constituée, en 1915, la Confédération des sociétés coopératives, groupant celles de Bagot, de Châteauguay, d'Iberville, de Joliette, de Rouville, de Saint-Hyacinthe, de Shefford et de Verchères, sous la présidence de O.-E. Dallaire, directeur de l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe. La Confédération organisa les premiers congrès à Oka et à Saint-Hyacinthe, en 1916 et en 1919. Allaire, dans sa brochure *Nos premiers pas en coopération*, donne un compte rendu de celui d'Oka, qui caractérise bien l'esprit de son enseignement : « Le but du congrès n'est pas tant de se compter que de bien s'instruire et de bien s'entendre. C'est le but du congrès ; le reste, tout charmant, tout intéressant qu'il soit, n'est que l'accessoire. » Pour lui, la Confédération n'est qu'un moyen de rassemblement, et son organe, le Conseil de la coopération, doit jouer le rôle de conseiller et d'éducateur, car « les coopératives ne sont pas tant des associations de capitaux que des groupements d'hommes de bonne volonté s'entraidant pour exécuter ensemble ce qu'ils ne pourraient faire isolément avec succès ». Le président Dallaire insistera sur le même thème :

Ne me parlez pas de coopération sérieuse si, préalablement, il n'y a pas d'incrûstée dans l'esprit de ses membres une instruction ou au moins, une éducation spéciale en vue de l'exercice de leurs nouveaux droits et devoirs. Il faut à l'entreprise une atmosphère particulière et une mentalité propres à ses adhérents. Autrement, nous aurions des alliances d'occasion, peut-être des marchands ordinaires.

Un autre conférencier parle de la beauté de qui aide son frère « contre le flot grandissant de l'égoïsme sous toutes ses formes ». Notons en passant que le premier congrès organisé par le Conseil supérieur de la coopération en 1939 prit pour thème « l'éducation coopérative », mais dans un contexte socio-économique différent. Quand même, il est permis d'y voir un signe de continuité.

Pourtant le congrès d'Oka cautionna la décision d'abandonner le Collège agricole et coopératif (que finançait en partie le gouvernement) parce que, supposait-on, l'établissement accaparait trop l'abbé Allaire qu'on voulait libérer pour en faire, à plein temps, un prédicateur de la coopération. Cette éducation allait ainsi devenir une fonction cléricale. Quatre ans plus tard, en 1920, la Confédération disparaît. En 1922, trois petits regroupements, la Coopérative de Sainte-Rosalie, celle des fromagers et le Comptoir coopératif de Montréal, fusionnent pour constituer la Coopérative Fédérée, une créature du Ministère de l'agriculture plutôt qu'une organisation autonome. Le pouvoir inquisitorial de

l'équipe Taschereau avait abattu l'inquiétante montée du mouvement coopératif agricole en plaçant la nouvelle coopérative sous son autorité suprême : droit de séquestre sur ses biens, contrôle de la direction générale, pouvoir de veto, vente dans le public d'actions donnant droit de vote à n'importe qui par procuration. On ne peut donc pas imputer le « trébuchement » de « nos premiers pas en coopération » à des faiblesses commerciales et administratives seulement, car l'inquiétude d'un gouvernement face à l'éducation démocratique y a contribué pour une bonne part. Les curés et les politiciens se sont divisé l'encadrement des milieux agricoles : au clergé, l'enseignement technique, affaire de l'âme ; au parlement, le contrôle des entreprises, domaine du corps. C'est dans la même foulée que naquit, dans les années vingt (années noires de la coopération), l'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.), rejeton de la défunte Confédération des sociétés coopératives ; mais l'Union se concentra sur les intérêts corporatistes de l'agriculture (organe de pression, instrument de promotion professionnelle) en s'occupant de recrutement, de propagande et d'éducation : une espèce de syndicalisme agricole, sous l'autorité des clercs. La Crise a imposé la nécessité supplémentaire de regrouper les producteurs à des fins purement commerciales. De nouvelles sociétés apparurent, se détachèrent de l'U.C.C. et s'affirmèrent comme entreprises d'achat et de vente affiliées à la Fédérée. L'Union supportait cependant mal ce « commercialisme » ; elle tenait, pour sa part, à l'idéologie des anciens comptoirs des Jésuites, inspirés par le *Baerenbond* belge, en lutte contre un mouvement coopératif d'esprit socialiste, au sens européen du mot. Cet arrière-plan historique aide à comprendre l'attachement des catholiques québécois au principe de la « confessionnalité ».

Quoi qu'il en fût, les expériences coopératives et corporatistes des années quinze et vingt, de même que les mouvements de jeunesse, ont créé une atmosphère favorable au redémarrage du coopératisme des années trente, dans les régions de Granby et de Saint-Hyacinthe. Celle de Granby surtout se distinguait déjà par la vigueur qu'y trouvait l'esprit social, coopératif ou syndicaliste : les ouvriers de la boulangerie, de la construction, du textile et de l'imprimerie étaient syndiqués, et y avaient formé un conseil régional ; la Jeunesse ouvrière et la Jeunesse indépendante y avaient leurs cercles d'étude ; les consommateurs, leur coopérative et leur caisse populaire. Bref, le préjugé favorable à la coopération se conjugait à une certaine tradition de solidarité transparoissiale et même interrégionale : c'est dans ce terreau que fut planté le germe qui, cinquante ans plus tard, deviendrait la puissante Agropur actuelle.

Il convient de signaler, comme caractéristiques de l'époque, deux aspects de la rénovation en agriculture, qu'ont particulièrement bien soulevés et définis Albert Rioux et le frère Marie-Victorin. Rioux, alors président de l'U.C.C., écrivait en 1933 qu'il fallait faire plus que d'enseigner les éléments de l'art agricole dans les écoles et les fermes expérimentales du gouvernement. D'après lui, le temps était venu de mettre l'accent sur la fonction commerciale et, en

particulier, la mise en marché. À mesure que les exploitations se modernisent, disait-il, les cultivateurs achètent de plus en plus de fournitures et de machineries, ils vendent une quantité de plus en plus grande et variée de produits, mais on dirait que leurs contacts avec leurs clients et leurs fournisseurs s'amenuisent : ils doivent traiter avec des intermédiaires anonymes qui absorbent une marge de profit qui pourrait leur appartenir s'ils rationalisaient leur production et organisaient leur commercialisation. (*L'Action nationale*, 1933.) Pour l'Union, c'était bien le moment de parler ainsi, car la Coopérative Fédérée, appelée à remplir la double fonction d'achat et de vente pour ses affiliées, venait de sortir de la grande noirceur : la réforme du ministre Perron (loi du 4 avril 1930) confiait aux sociétaires la tâche de remodeler leur entreprise selon les principes de la coopération. C'était en quelque sorte recommencer. Aussi, à son congrès de 1930, l'U.C.C. demandait-elle au Ministère de l'agriculture une aide financière pour la formation de nouveaux dirigeants, ce qu'on a essayé de faire à Oka et à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Cet organisme n'a pas duré.

Quant à Marie-Victorin, il prenait partie pour la science contre une tradition cléricale qui avait peine encore à l'admettre comme choix pour les collégiens : « Un peuple sans élite scientifique [...] est, dans le monde présent, condamné, quelles que soient les barrières qu'il élèvera autour de ses frontières », affirmait-il fermement au congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement de la science, en 1938 ; et « au premier rang des problèmes économiques qui demandent leur solution à la science, se placent ceux qui ont trait à l'agriculture ». Il valait la peine d'insister :

[Le Québec est] un milieu biologique concret et défini dont nous devons connaître à fond les éléments et leurs relations pour pouvoir y installer en connaissance de cause une agriculture viable ; [...] c'est pour avoir entièrement ignoré ce problème que le curé Labelle a commis cette épique folie de la colonisation agricole du nord de Montréal. C'est pour l'avoir ignoré aussi que l'on a aveuglement déboisé pour d'impossibles cultures certaines parties du bassin inférieur du Saint-Maurice [...] Qu'est-ce à dire ? Ceci [...] que les moyens par lesquels notre clergé sincère et têtue nous a sauvés comme peuple au cours de notre histoire, non seulement sont périmés mais qu'ils ont acquis, dans un monde renouvelé, une efficacité particulière pour nous perdre et nous détruire [...] Notre état social actuel ne peut durer. Nous allons changer ou disparaître [...] ce ne sont pas nos éternelles parlottes qui nous sauveront. (MARIE-VICTORIN, 1939.)

En somme, c'était avertir que « notre maître le passé » était en train de nous étrangler.

La même année, comme pour y parer, l'École des sciences sociales, politiques et économiques naissait à l'Université Laval. Elle allait jouer un rôle marquant dans la dynamique du mouvement coopératif ; et pour l'expliquer, il faut se remettre dans le contexte d'une autre époque. (J.-C. FALARDEAU, 1964 ; G.-H. LÉVESQUE, G. ROCHER *et al.*, 1984 ; E. BUSSIÈRE, 1988 ; G.-H. LÉVESQUE, 1988.) Disons qu'en 1938, l'École se présentait comme un établissement universitaire catholique, canadien-français, scientifique, au service de la communauté civile

et religieuse, une maison enracinée dans son milieu mais ouverte à toutes les réalités humaines. Comme école catholique, elle allait donner une instruction conforme à la doctrine sociale de l'Église et en rendre compte à l'Université catholique ; elle s'engageait à diffuser son enseignement théorique et philosophique de façon pratique, c'est-à-dire en l'appliquant aux problèmes du milieu canadien-français ou en participant aux événements visant son essor socio-économique, en particulier aux mouvements du syndicalisme et du coopératisme qu'on dissociait à peine, alors, des œuvres d'action catholique. Conformément aux vœux des autorités en place, la nouvelle école devait donc se manifester sur deux plans : pratique et scientifique. Comme entreprise de science, elle aborderait l'activité sociale sous deux angles, indissociables disait-on : positivement (par les faits sociaux) et normativement (par rapport à l'éthique ou dans l'optique des droits et devoirs sociaux). On ne dissocierait point sociologie et philosophie sociale. On étudierait à la fois les données et les principes directeurs de la vie en société ; d'un côté, la tradition catholique, de l'autre, la coopération et l'organisation syndicale.

Le mouvement coopératif avait connu un nouvel élan, surtout dans le secteur agricole, à partir de 1930. Durant la décennie, le nombre de coopératives agricoles affiliées à la Fédérée était passé de cent à quatre cents, pour des ventes totales d'environ vingt millions. Le mouvement s'est propagé aussi à d'autres secteurs : épargne et crédit, consommation (environ quatre-vingts coopératives en 1938), pêcheries, habitation, électricité et assurances. L'U.C.C. fondait sa Mutuelle-vie en 1936 afin de procurer à ses membres de l'assurance à meilleur coût et d'accumuler des capitaux pour la promotion de l'agriculture ; à la fin des années trente, le montant des primes d'assurance s'élevait à deux millions. Pourtant, l'agrégat assez imposant de ces coopératives restait encore confus et si peu organisé qu'on pouvait difficilement y voir un mouvement, c'est-à-dire une dynamique d'ensemble. Le potentiel était là, certes, mais il fallait l'actualiser, le réaliser ; et c'est à cette tâche que s'attaquait, dès 1938, le directeur fondateur de l'École des sciences sociales, en réunissant les représentants de plusieurs organismes engagés dans l'action coopérative.

En 1939, le père Lévesque fondait le Conseil supérieur de la coopération, lui donnant comme siège social l'École qui, de ce fait, devenait un lieu et un symbole de rassemblement. Au Conseil étaient représentés le Ministère de l'agriculture, la Fédération des caisses populaires, la Fédérée, l'U.C.C., la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, l'École supérieure d'agriculture (Sainte-Anne-de-La Pocatière), l'Institut agricole (Oka), le Collège MacDonalld de l'Université McGill et l'Alliance² des coopératives de consommation. Le manifeste

2. L'Alliance, issue de la coopérative de consommation La Familiale de Montréal, fondée en 1937, jouait déjà un rôle d'avant-garde dans son secteur, sous la direction de Victor Barbeau et de Berthe Louard.

du Conseil exprime bien ses buts : entre autres, préciser et diffuser la doctrine « coopératiste », assurer la coordination des activités coopératives, tenir un congrès annuel, présenter un front commun auprès des pouvoirs publics, fonder un périodique, etc. Lorsque le magazine paraît, le 30 janvier 1940, son nom est un slogan : *Ensemble !* Un cri de ralliement, en somme, une manifestation du besoin de conquête économique, l'éveil d'une conscience populaire et nationale, un jalon entre le passé et l'avenir !

B) *Le nationalisme économique*

La structure capitaliste de La Laurentienne ne l'a pas empêchée de naître sous l'empire de préoccupations morales et nationales, nationalistes même, puisqu'elle s'est présentée aux Canadiens français, à temps et à contretemps, comme un instrument de prise en mains de leur économie. Comme entreprise commerciale, proclamait le président fondateur Tardif, l'assurance vie était appelée à jouer un rôle important pour eux « au point de vue économique, national, social et moral ». Pourquoi ne paieraient-ils pas leurs primes d'assurance à des entreprises de chez nous ?

Si l'on admet que l'argent constitue une force, un levier de commande, entre les mains de ses administrateurs [...] pourquoi ne pas prendre dès aujourd'hui la résolution de toujours confier nos assurances aux compagnies canadiennes-françaises ? (TARDIF, 1940.)³

De tous les messages publicitaires de la corporation, c'est encore son manifeste de fondation, *L'aube d'une ère nouvelle*, qui exprime le mieux son idéologie : une brochure de trente pages qu'il faut relire, tellement elle illustre l'esprit du mouvement d'« achat-chez-nous » de l'époque. « [...] un groupe de Canadiens français, désireux de faire leur part dans l'œuvre de la restauration économique au Canada français » a fondé cette compagnie. « Cessons de penser en vaincus, en conquis, et dans notre maison, nous ferons enfin autre chose que de préparer à un rival le repas du lion. [...] Nous sommes le nombre dans le Québec, pourquoi ne serions-nous pas la force ? »

En ce temps-là, « chez les nôtres », on parlait d'éthique et de morale : on concevait l'entreprise économique comme une fonction sociale, sujette de sanction morale, ce qui pourra sembler peu vraisemblable de nos jours où l'on ne parle plus que de droits et de privilèges. Le fondateur prêchait l'austérité et l'espoir collectif comme conditions de survie de son organisation. Réduite, à un moment donné, à la pénible nécessité d'entamer ses réserves, elle payait mal ses employés. Il faudrait, avant de s'en scandaliser, comparer le niveau de ses salaires aux barèmes d'une économie à peine sortie de la Grande Dépression ; si certains travailleurs ne gagnaient que dix ou douze dollars par semaine,

3. La Laurentienne a lancé en 1940 un journal publicitaire, *Réalités canadiennes-françaises*, qui n'a publié que deux numéros. On y trouve un article du docteur Tardif.

l'actuaire de la compagnie, pour sa part, connaissant la situation, plafonnait à trente-cinq dollars.

Le style de La Laurentienne à ses débuts évoque cette espèce de publicité américaine que déployaient, au XIX^e siècle, certains propagandistes ou apôtres de l'assurance vie. Phénomène de déphasage historique : au Québec, comme aux États-Unis soixante-quinze ou cent ans plus tôt, il fallait légitimer l'assurance vie, encore associée à une forme perverse de spéculation, en la présentant comme incitation aux vertus de prévoyance et d'épargne, comme moyen d'accumuler du capital, et donc comme moyen de promotion socio-économique. Quoi de plus honnête, surtout de la part d'une entreprise qui trouve intérêt à protéger la bonne santé des citoyens, et à recommander en conséquence la pratique des bonnes mœurs comme condition de longévité? (M. KELLER, 1963; V. A. R. ZELIZER, 1979; A. T. COLLIER, 1985.)⁴

Aux « Sciences sociales » aussi on parlait d'éthique et on pratiquait l'austérité. Bien sûr, si on ne les situe pas dans leur contexte, ces commencements pourront paraître un peu risibles, mais il y avait du plaisir et de la joie chez ces excentriques qui travaillaient à se forger une pensée sociale, et de façon assez originale. Dans leurs cours de philosophie socio-économique, ils consultaient les encycliques sociales. Mais on leur enseignait que, pour les bien saisir, il fallait tenir compte du milieu européen et interpréter les directives papales en regard des conditions et circonstances changeantes : le message du père Lévesque s'inspirait d'un esprit tout à fait prospectif, ouvert aux évolutions futures. Ces étudiants manquaient de livres ; et ceux qui auraient pu leur être utiles, mais que l'autorité ecclésiastique trouvait vénéneux, étaient gardés « en enfer ». *Nec tamen consumabantur*. En compensation, ils communiquaient bien entre eux, échangeaient librement leurs idées et tenaient régulièrement des cercles d'étude où ils discutaient des grands problèmes, des projets de réforme et des doctrines que les années de la Crise avaient mis à l'ordre du jour : que penser du socialisme prôné par la Co-operative Commonwealth Federation (C.C.F.) ou du manifeste de la League for Social Reconstruction (1935) ? que dire du Crédit social comme correctif aux abus du capitalisme, ou du coopératisme comme régime économique ? comment réagir contre les « monopoleurs » sans lesquels « nul ne peut plus respirer » ? (Église catholique, 1931.) fallait-il combattre les *trusts* et comment ? que valait le « Programme de restauration sociale » (publié en 1933 par *L'Action nationale* et par *L'École sociale populaire*) dont un nouveau parti politique, l'Action libérale nationale, avait fait en 1935 son cheval de bataille ? qu'apportaient les commissions royales d'enquête : Turgeon, sur les textiles ; Stevens-Kennedy, sur les écarts de prix ; Rowell-Sirois, sur les relations fédérales-provinciales ? À

4. Signalons incidemment que les Sciences sociales de Laval ont reconnu l'importance de l'assurance dans l'économie québécoise en instituant une chaire d'assurances. (École des sciences sociales, 1942.)

travers ces questions transparaient un besoin d'approfondir les valeurs morales et culturelles, et de connaître les réalités où elles s'incarnaient (ou non), un espoir dans l'avenir à construire, un triple mot d'ordre, enfin, que, pour une bonne part, les mouvements de jeunesse avaient inculqué : voir, juger, agir.

Typique des préoccupations de l'époque, le nouveau *Programme de restauration sociale* (1934) présente quatre volets : agriculture et colonisation, association professionnelle et question ouvrière, lutte contre les *trusts*, réformes politiques. Fondement économique de la nation, génératrice et protectrice du « capital humain » (comme on disait déjà), l'agriculture doit être replacée sur une base d'entreprise, en développement parallèle à celui des autres industries. Elle a besoin de compétence technique et de soutien financier, de voirie, d'un développement urbain décentralisé (petites villes et petites entreprises), d'arts domestiques et du rapatriement d'anciens cultivateurs.

Attachant une grande importance à la question ouvrière et associative, le programme exhorte l'U.C.C. de regrouper les cultivateurs pour « résister aux coalitions industrielles, commerciales, financières et politiques », et d'exiger des gouvernants une politique franchement agricole ; on conseille de « procurer aux agriculteurs tous les services dont ils ont besoin pour exercer leur profession : mutuelles contre l'incendie et la mortalité du bétail, assurances, caisses-dotations, coopération de vente et d'achat ». Les recommandations du programme illustrent bien la situation des années trente par l'uniformisation, dans tout le pays, de certaines lois ouvrières. Exemple : la réglementation des heures de travail, l'organisation progressive des assurances sociales à base « contributive », la primauté du salaire sur les dividendes, la création d'un conseil supérieur du travail, l'extension juridique du contrat collectif, le retour de la mère au foyer, une politique du logement, etc.

Parmi les politiques proposées, mentionnons le refus de toute immigration étrangère (les berceaux suffisant au peuplement), le respect total de la Constitution et, la plus urgente disait-on, la création d'un conseil économique provincial d'experts de diverses catégories pour éclairer le gouvernement et contrer certaines tendances politiciennes.

De *trust* on discutait beaucoup au temps de la Crise. Un *trust*, c'était la fusion, ou la cartellisation, de grosses entreprises de biens et de services dans le dessein de contrôler les mécanismes du marché, censément fondé, par nature, sur la liberté individuelle, la libre concurrence et la mobilité des facteurs de production. Un *trust* occultait la conduite des affaires et, par son *lobby*, pouvait guider les décisions du gouvernement. Le déraillement de l'économie capitaliste durant la Crise avait fait apparaître un antagonisme entre l'agricole, secteur mou et désarticulé, et l'industriel, dur, monopolisé, « cartellisé ». Tous les prix tombaient, mais ceux de l'agriculture davantage que ceux de l'industrie. L'écart était énorme, et les cultivateurs de l'Ouest canadien en souffraient particulièrement. La question fut étudiée par un comité spécial de la Chambre des communes

(H. H. Stevens, en 1934) et par une commission royale (W. W. Kennedy) qui déposa un rapport en 1935.

Pour bien des citoyens du Québec, ces enquêtes ne faisaient que corroborer leur attitude vis-à-vis le consortium de l'électricité depuis la Commission Lapointe (1932) pour la ville de Québec sur les tarifs imposés par les compagnies Québec Power et Shawinigan Water & Power. Le maire Bouchard de Saint-Hyacinthe s'était fait le héraut de la contestation, utilisant la commission comme tribune. Philippe Hamel, dentiste de la capitale, allait encore plus loin que lui en présentant le « Trust de l'électricité » comme un agent de corruption politique. Il participa ensuite au mouvement de restauration promu par l'École sociale populaire en signant « Trusts et finances », troisième volet de son programme, dont le dernier, rédigé par le notaire Wilfrid Guérin, donnait à cette dispute une allure de croisade de moralité publique qui allait fixer le ton à la campagne électorale menée par l'Action libérale nationale en 1935-1936. Et voilà comment la question s'est politisée, dans une foulée continentale il faut dire, car une enquête américaine de la Federal Trade Commission servait également d'arsenal aux protestataires.

Le Programme de restauration sociale qui alimentait les questionnements des étudiants et des professeurs de l'École des sciences sociales n'aurait pas désavoué l'initiative des cultivateurs, agronomes et curés de Granby en matière de coopération. Selon Beauchamp, ils ont joué un rôle sans pareil dans l'évolution du monde agricole et contribué à l'éducation civique et politique en incitant leurs concitoyens à prendre leurs affaires en main. L'éducation par la participation, qu'ils ont pratiquée, demeure la clef du succès coopératif, même si l'euphorie du rendement économique porte à l'oublier.

Toutes les grandes coopératives au Canada ont germé dans les cercles d'étude, se sont perpétuées et renouvelées dans la discussion. Aussi les noms de Desjardins, Laflamme, Grondin, Allaire et combien d'autres sont-ils passés à l'histoire du mouvement coopératif québécois comme éducateurs populaires. Dans la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean, M^{gr} Lapointe, entre autres, a exercé une influence semblable. Enfin, tous les cas régionaux de coopération, qu'on pourrait citer, ont vécu du souci commun à tous les coopérateurs de s'initier à l'esprit d'association et aux techniques élémentaires de gestion et de contrôle. Bien sûr que ces efforts d'éducation ne peuvent pas être mesurés ou évalués par rapport au nombre d'entreprises qu'ils ont données (dont plusieurs d'ailleurs ont fait faillite), mais on dirait que ce préalable aux fondations a survécu aux banqueroutes et qu'il a servi à d'autres fins : de point de départ à l'activité syndicale, en certains cas, voire à certaines orientations politiques.

À ses débuts, le mouvement coopératif devait nécessairement se limiter à l'échelle locale ou régionale et former des administrateurs à l'avenant des besoins de la petite entreprise. Plus tard, on a dû travailler davantage sur des plans « interrégionaux » et « intercoopératifs », et il a fallu faire appel à des

spécialistes en gestion et en administration, et miser sur l'efficacité, face à la concurrence des forces capitalistes. Maintenant que prime la rentabilité du capital, on trouve difficile de relier les réalités du présent à celles du commencement, pourtant deux moments d'une même « durée ».

Nos trois institutions cinquantenaires sont nées d'un questionnement, d'une inquiétude en somme, et, dans un esprit prospectif, elles se sont franchement tournées vers l'avenir en proposant une nouvelle conception de l'histoire, soit une nouvelle façon de se souvenir. C'est dire qu'elles entraînaient les jeunes citoyens sur le versant d'une mutation assez radicale de la société québécoise, sans trop s'en rendre compte bien sûr. Désormais, on ira chercher dans le passé des matériaux de construction plutôt que des entraves à la pensée et à l'action. Inscrit au portique du Parlement de Québec en 1883, « Je me souviens », devise « qui résume si admirablement la raison d'être du Canada français comme province distincte », selon les mots d'Ernest Gagnon en 1896, reprenait toute sa signification originelle. À la fin des années trente, elle n'était plus prétexte à résister aux transformations par fidélité à « notre maître le passé », mais incitation à embarquer dans le courant de l'histoire, à gérer le changement, inévitable après tout, et à mettre le cap sur un modèle de société conforme à nous-mêmes. Mais on n'allait pas réussir tout de suite, à cause de la force des choses, dont la peur de la démocratie (la participation populaire aux grandes décisions et orientations), peur que manifestaient, à leurs façons respectives, les clercs et les politiciens des années vingt et trente. À cette époque, on était loin encore d'avoir laïcisé et dépolitisé le contrôle des naissances : celle des bébés et celle des idées. Et puis, il y eut la guerre (1939-1945) et les contraintes politiques des années cinquante, ces temps de « Grande noirceur », qu'on a imputées au régime Duplessis, comme si ce monsieur avait inventé le « duplessisme », alors qu'il est plutôt né du dernier retranchement d'une certaine société québécoise dans les apparentes quiétudes du refus d'envisager résolument les réalités d'avenir.⁵ Ce n'était certainement pas le cas des institutions dont nous traitons : elles avaient commencé à faire la révolution tranquille sur le terrain de l'économie, de l'organisation et de la connaissance sociales avant qu'elle n'atteigne la scène politique et le climat culturel en général. La Laurentienne, Agropur et la Faculté des sciences sociales ont toutes trois connu un développement formidable à partir des années soixante, parce que les sentiers nouveaux qu'elles avaient battus étaient devenus ceux de tout le Québec.

5. On pourrait ici avancer l'hypothèse du rôle de l'Ordre de Jacques-Cartier, une ligue plus ou moins secrète et vouée à la promotion de l'ethnie canadienne-française durant les années trente et quarante.

III. LA COMPLAISANCE DES CONTEMPORAINS

Pour éviter la mort,
les collectivités dotent leur mémoire
d'une prothèse historiographique.

(N. GAGNON et J. HAMELIN,
L'homme historien.)

À l'étape actuelle de leur existence — disons au second moment de leur durée —, que pensent nos trois institutions cinquantenaires de leur situation et quelles orientations veulent-elles se donner? On ne leur fera pas grief d'avoir éludé ces aspects en se déclarant tout simplement fières d'elles-mêmes. Car il est bon qu'elles se trouvent belles, pourvu qu'elles ne s'avisent pas de baisser leur propre image dans l'eau qui la reflète. (G. BACHELARD, 1942.) On ne reprochera pas davantage aux fabricants de « prothèses » de n'avoir pas soulevé ces questions, car ils ont pour tâche d'étudier le passé. Mais le lecteur peut bien se les poser si, en lisant leurs histoires, il se met à chercher les liens qui relient le présent de ces organisations à leur passé; et qui donc mieux qu'elles-mêmes saurait les montrer? Essayer d'y parvenir serait déjà pour elles l'occasion de s'interroger sur le sens de leur durée. Leur entité n'est-elle pas liée au souvenir de ces valeurs inaliénables qui ont motivé les pionniers et guidé leurs successeurs? et n'est-ce pas pour repérer les éléments constitutifs de leur identité qu'on a fait leur histoire? Par-delà leur nature différente, les trois jubilaires se ressemblent par le type de questionnement qui hantait leurs débuts: un commun souci des valeurs humaines qui font la qualité de la vie, mais qu'on dirait aujourd'hui non quantifiables, non « comptabilisables », non comptables d'efficacité et de rentabilité.

Agropur et La Laurentienne ont bien accompli leur tâche, indubitablement. Ces entreprises ont reconnu qu'elles ne représentaient qu'une infime portion d'un immense ensemble, qu'elles devaient relever le défi de la concurrence, entrer dans le grand jeu, en somme, et adopter les bons moyens. Elles ont interpellé des hommes de talent, bien initiés aux méthodes modernes de gestion. Mais les experts, devenus « patrons », ont-ils oublié la fonction sociale et nationale que leurs devanciers assignaient à leurs compagnies? Chose certaine, ils n'en parlent que marginalement, prudemment, ou pas du tout: de quoi veulent-ils qu'ils s'occupent, sinon de mener à bonne fin les sociétés qu'on leur demande de gérer? Qu'ils s'abstiennent de toutes considérations propres à brouiller leurs calculs, on le concède bien, car la viabilité d'une affaire est liée à sa rentabilité. Et pourtant, la question posée reste ambiguë, de savoir dans quelle mesure une corporation se trouve imbriquée à son environnement socioculturel.

L'opinion est de plus en plus répandue que les dirigeants des entreprises [...] ont une « responsabilité sociale » qui va au-delà du souci de servir les intérêts de leurs actionnaires [...] Cette idée recèle un malentendu fondamental quant au caractère et à la nature d'une économie

libre. Dans une telle économie, le *business* n'a qu'une responsabilité sociale, et une seule : utiliser ses ressources et s'engager dans des activités destinées à accroître ses profits, et cela aussi longtemps qu'il pratique une concurrence ouverte et libre, sans tromperie ni fraude. (M. FRIEDMAN, 1971.)

L'efficacité d'une société se trouverait compromise si ses gestionnaires se préoccupaient de lui assigner une fonction sociale. La concurrence libre et honnête, si possible, déterminerait l'aptitude de l'entreprise à produire efficacement et adéquatement des biens et des services. Est-ce si simple ? De nos jours, les gens d'affaires eux-mêmes parlent de plus en plus des *effets sociaux* de leurs décisions et des *retombées économiques* de leurs investissements. Ils empruntent aux économistes une rhétorique « macroéconomique » pour obtenir du pouvoir public des subventions. Quant à la qualité de la concurrence, on se demande qui va s'en occuper. Pour Friedman, cela ne regarde pas les décideurs de compagnie eux-mêmes, mais les autres :

C'est la responsabilité du reste d'entre nous que de créer un cadre juridique tel qu'un individu, en recherchant son propre intérêt, soit, pour citer de nouveau Adam Smith, « conduit par une main invisible à parvenir à un but qui ne faisait pas partie de son intention » [...] En recherchant son propre intérêt, il travaille fréquemment à celui de la société plus efficacement qu'il ne le fait quand son intention est vraiment de le faire. Je n'ai jamais su que beaucoup de bien ait été fait par ceux qui se donnaient l'air de travailler pour le bien public. (P. 169.)

Occupés à aiguiser leurs outils, les économistes à la Friedman seraient-ils en train de substituer la théorie à la réalité ? Non, ils sont aussi occupés à satisfaire leurs commanditaires du monde des affaires et, dans la veine macroéconomique, à répondre aux questions que leur adresse l'autorité publique. La science économique, avec la gouverne politique d'ailleurs, a-t-elle déjà basculé dans le paradigme des affaires industrielles et commerciales ? Ce ne serait pas si mal, étant donné que le monde des affaires commence à regarder au loin et même à se donner une dimension éthique. Les économistes y trouveraient peut-être un espace culturel qui les aide à mettre au point leur outillage, à participer plus efficacement aux grandes décisions et à se tenir à l'affût de nouveaux dépassements sans quoi il ne seraient toujours que des « dentistes » (J. M. Keynes) ou des « plombiers » (Pierre Fortin), sauf tout le respect qu'on doit à ces métiers.

Pourtant, de grandes écoles de gestion, aux États-Unis et en Europe, semblent aujourd'hui élargir leur champ de vision et promouvoir une certaine collaboration entre les spécialités des sciences humaines. Ce pourrait être l'occasion de travailler à l'élaboration d'une *science de l'économie* et d'y intégrer les dimensions normatives que *l'économique* (l'instrument) avait reléguées au camp des rêveurs et des « écolos » ? (BRAYBROOKE et PAQUET, 1987 ; CLOUTIER et PAQUET, 1988.)

Venons-en à la grande question. Les disciplines constitutives de cette branche du savoir qu'on nomme « sciences sociales », à l'Université Laval, sont-elles en train de se disjoindre ? Disons plutôt qu'elles s'interrogent sur leur

complémentarité. À son début, l'ensemble se présentait, pédagogiquement, comme un alliage de normatif et de positif, mais sous la pression du changement il devait devenir plus *scientifique*, c'est-à-dire adapté aux exigences de l'analyse et de la prévision, pour aboutir à une meilleure compréhension et à une certaine orientation des comportements humains. Or, l'histoire nous le dit, pareille adaptation allait entraîner la spécialisation — disons, par analogie, un partage de la « sociosphère ». La face humaine du globe que présente l'idéogramme de la Faculté des sciences sociales comprend, pour le moment présent, sept façons de la voir, sans compter les courants divergents à l'intérieur des disciplines. Si la complexité de l'objet le justifie, arrive quand même un point où les spécialistes deviennent tellement savants qu'ils oublient le caractère communautaire de l'objet qui les rassemble. On dirait même que la référence à l'homme les gêne. (F. DUMONT, 1970.) Et qu'ils ne s'entendent plus. Et ceux-là sont les moins compris qui se veulent les plus « scientifiques », tels les économistes. Parce qu'on leur demandait naguère de prédire l'avenir (n'est-ce pas le propre de la science ?), ils ont emprunté à l'astrophysique certaines méthodes et ils les ont mises au service de l'*homo œconomicus*. S'il leur arrive de reprocher aux autres de manquer de rigueur, ils se font eux-mêmes accuser par leurs collègues des disciplines voisines d'abuser de la logique symbolique et de tenir un discours inintelligible. On dit des économistes qu'ils ont tendance à réduire la richesse du phénomène humain en lui prêtant une rationalité ajustée au mécanisme d'un marché hypothétiquement libre ou en minimisant la vertu médiatrice des institutions. Naturellement, les économistes rendent la monnaie, et non sans raison, car les autres spécialités, à leur façon propre, utilisent aussi des procédés réductionnistes. (G. BERGERON, 1977 ; F. DUMONT, 1981.)

Le défi de l'heure ne consiste donc pas à refaire la naïve unité des origines par le truchement d'une *scientia reatrix*, mais à tenter des rapprochements entre quelques disciplines. Ces retrouvailles devraient se faire aux marges, graduellement, entre les approches les plus complémentaires. Que des savants d'une même sphère communiquent entre eux est naturel : c'est bon pour le développement de la science et pour l'avancement personnel. Mais, comme personnes et comme citoyens, s'ils veulent bien accepter les règles d'un jeu qui mondialise les relations humaines et conditionne les grandes décisions, ils seraient bien avisés d'agrandir leurs champs d'intérêt. Car le nombre croissant de partenaires modifie l'enjeu et change les règles du jeu. Dans cette optique, l'histoire (le souvenir du passé) ne dit pas comment jouer, mais peut reconforter le joueur et l'aider à mesurer les limites de son potentiel.

Ce que nous disons des sciences sociales pourrait bien s'appliquer, *mutatis mutandis*, aux entreprises ayant atteint le degré de complexité d'Agropur ou de La Laurentienne. Alors qu'elles talonnent les pouvoirs publics pour qu'ils autorisent le décloisonnement des services financiers et commerciaux, on les verrait bien se préoccuper également de celui de la communication, en elles,

entre elles, et avec la société. (La popularité que trouve le concept général d'*organisation* est peut-être le signe de ce que cette idée fait son chemin.) En ce cas aussi, l'histoire fournirait un terrain utile de rencontre. Nous avons vu comment, à l'origine de nos institutions, les questions nationale et sociale servaient de point de rassemblement et de motif d'engagement. Est-il opportun de perpétuer ces vertus si seulement elles existent encore ?

La question, à son tour, en appelle d'autres touchant le peuple *canadien-français* lui-même (qu'on nous pardonne l'archaïsme « paléonationaliste ») dont on connaît la propension à s'attarder sur chaque moment de son cheminement historique, à s'y endormir même de complaisance, pour se retrouver au réveil obsédé par le syndrome du rattrapage et de la cavalcade débridée qui s'ensuit. À force de répéter ce cycle, ponctué d'autant de trous de mémoire, cette ethnie finira-t-elle par renier la sentence « Je me souviens », si ostensiblement affichée sur les plaques d'immatriculation des automobiles, pour lui substituer le mot du vainqueur des Plaines d'Abraham, « Je meurs content » ?

Albert FAUCHER

*Professeur émérite,
Université Laval.*

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIRE, J.-B.-A., *Nos premiers pas en coopération agricole*, Saint-Hyacinthe, La Tribune de 1916 Saint-Hyacinthe, 58 p. (Rapport du premier congrès de la Confédération des coopératives agricoles du Québec.)
- BACHEFARD, Gaston, *L'eau et les rêves*, Paris, J.-Corti, 265 p. 1942
- BRAYBROOKE, David et Gilles PAQUET, « Human Dimensions of Global Change: The Challenge of 1987 the Humanities and the Social Sciences », *Mémoires de la Société royale du Canada*, Quatrième série, volume XXV : 269-291.
- BEAUCHAMP, Claude, « Les débuts de la coopération et du syndicalisme agricoles, 1900-1930 », 1979 *Recherches sociographiques*, XX, 3: 337-381.
- , *Agropur : cinquante ans de rêves et de réalisations depuis la Société coopérative agricole du 1988 canton de Granby, 1938-1988*, Montréal, Boréal, 290 p.
- BERGERON, Gérard, *La gouverne politique*, Paris et Québec, Mouton/Les Presses de l'Université 1977 Laval, 264 p.
- BROADFOOT, Barry, *Ten Lost Years, 1929-1939*, Toronto, Doubleday Canada, ix-390 p. 1973
- , *Years of Sorrow, Years of Shame*, Toronto, Doubleday Canada, 370 p. 1977
- BUSSIÈRE, Eugène, *Réminiscences de l'élan du renouveau*, Montréal, Pierre-Tisseyre, xv-594 p. 1988

- CLOUTIER, Michel et Gilles PAQUET, « L'éthique dans la formation en administration », dans : 1988 *L'éthique : une nouvelle règle administrative ?*, Montréal, Fides, pp. 69-90. (« Cahiers de recherche éthique », 12.)
- COLLIER, Abram T., *A Capital Ship: New England Life. A History of America's First Chartered Mutual Life Insurance Company, 1835-1985*, Boston, xiv-336 p.
- DUMONT, Fernand, *La dialectique de l'objet économique*, Paris, Antropos, xiv-385 p. 1970
- , *L'anthropologie en l'absence de l'homme*, Paris, PUF, 369 p. 1981
- École des sciences sociales, *Procès-verbal du conseil*, 15 janvier. 1942
- Église catholique, *Quadragesimo anno*. 1931
- FALARDEAU, Jean-Charles, *L'essor des sciences sociales au Canada français*, Québec, Ministère des affaires culturelles, 65 p. 1964
- FAUCHER, Albert (dir.), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval. L'histoire de la Faculté des sciences sociales, 1938-1988*, Québec, Faculté des sciences sociales, 387 p. 1988
- FRIEDMAN, Milton, *Capitalisme et liberté*, Paris, Laffont, 250 p. 1971
- GAGNON, Ernest, *Bulletin des recherches historiques*, 11, février. 1896
- GODIN, Pierre, *La Laurentienne. La passionnante aventure du groupe financier à la conquête du monde*, Montréal, Québec/Amérique, 482 p. 1988
- HAMEL, Philippe, « Trusts et finances », *L'École sociale populaire*, 239-240 : 40-72. 1934
- KELLER, Morton, *The Life Insurance Enterprise, 1885-1910; A Study in the Limits of Corporate Power*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University, xii-338 p. 1963
- La Laurentienne, *L'aube d'une ère nouvelle*, 30 p. 1938
- La Laurentienne, *Rapport annuel*. 1987
- League for Social Reconstruction, *Social Planning for Canada*, Toronto, T.-Nelson, xv-528 p. 1935
- LÉVESQUE, Georges-Henri, *Souvenances, II. Remous et éclatements*, Montréal, La Presse, 308 p. 1988
- LÉVESQUE, G.-H., G. ROCHER et al., *Continuité et rupture : les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2 vol., 665 p. 1984
- MARIE-VICTORIN, f.é.c., « La science et notre vie nationale », *Annales de l'ACFAS* (discours présidentiel du congrès de 1938), V : 136-155. 1939
- RIoux, Albert, « La coopération agricole », *L'Action nationale*, mars : 131-145. 1933
- TARDIF, J.-A., « Pour un ordre économique », *Réalités canadiennes-françaises*, 2. 1940
- ZELIZER, Viviana A. Rotmam, *Morals and Markets. The Development of Life Insurance in the United States*, New York, Columbia University Press, xiv-208 p. 1979